

Autorisation de Conduite - PEMP à élévation verticale - Expérimenté

Ref. **LV R486 A4-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures
Formacode : 31768

Formation selon la nouvelle recommandation Cnamt R486

Avertissement :

Le client s'engage à mettre à disposition pour les mises en situations pratiques :

- une PEMP de la catégorie correspondant aux prestations retenues,
- une aire d'évolution sécurisée intérieure et / ou extérieure balisée, adaptée à la catégorie de PEMP utilisée,
- des matériels et équipements conformes à la réglementation en vigueur et dûment vérifiés, notamment par la présentation du carnet de maintenance ou équivalent et du registre des Vérifications.

Modalités d'accès

Avoir 18 ans révolus

Etre médicalement apte à la conduite

Etre obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage



Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française



Personnes concernées :

Personne expérimentée devant renouveler son autorisation de conduite nacelle PEMP élévation verticale



Objectifs :

- Identifier la réglementation applicable à la conduite des PEMP
- Appliquer les règles de sécurité pour la circulation et l'élévation en verticale



Programme :

Enseignement théorique :

- Aspects réglementaires, recommandation R 486 de la Cnamt
- Connaissance et technologie des plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)
- Règles de conduite et utilisation en sécurité des PEMP
- Instructions de sécurité à respecter sur le site (PdP, règles de conduite...)
- Etude des lieux

Mise en situation pratique sur votre site (sera adaptée selon la configuration du site et l'équipement utilisé) :

- Vérification et opération de maintenance des PEMP
- Conduite et circulation avec une PEMP
- Opérations de prise et fin de poste
- Vérifications d'adéquation de la PEMP
- Connaissance et maîtrise des gestes de commandement
- Positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement
- Mise en place du balisage et de la signalisation
- Connaissance et maîtrise des manoeuvres de secours



Démarche pédagogique :

Formation axée sur la mise en pratique en conditions réelles de l'enseignement théorique dispensé.

Méthodes pédagogiques

- affirmative par exposé
- active avec des études de cas et des mises en situations réelles

Participants

- maximum 4 participants

La formation est animée par un formateur

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Evaluation formative avec des mises en situations pratiques.
Evaluation sommative avec un QCM suivi d'une évaluation pratique.

Délivrance d'un titre autorisation de conduite prérenseigné.



Le + :

Formation réalisée sur votre site et adaptée aux opérations, consignes et aux équipements couramment utilisés de votre établissement.